

CAHIER D'ACTEUR

DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LITTORAL NORMAND-PICARD

Issue de la fusion en 2007 de la CCI d'Abbeville (80) et de la CCI du Tréport (76), la CCI Littoral Normand-Picard oriente son action vers un développement durable du territoire, dans ses trois composantes environnementale, économique et sociale. A ce titre, elle soutient notamment le développement :

- d'un tourisme qualitatif en Baie de Somme
- des Energies Renouvelables

COORDONNÉES :

Chambre de Commerce et d'Industrie
Littoral Normand-Picard
20 rue du Chevalier de la Barre
80 142 Abbeville Cedex
Tél. : 0820 80 76 00
www.littoral-normand-picard.cci.fr

L'éolien en mer, une chance pour le territoire, en cohérence avec les activités économiques existantes, de la pêche et du tourisme

Etat du parc éolien français à fin 2009

2 627 éoliennes, 4 494 MW terrestres (0 MW en mer)
10 400 emplois*

Objectifs 2020

19 000 MW terrestres + 6 000 MW en mer,
Perspective de 60 000 emplois**

*source ADEME **source SER

Du vent en abondance

L'une des ressources de notre territoire est le vent, qui souffle en abondance et de manière régulière, notamment sur le littoral et devant nos côtes. C'est une des raisons pour laquelle cette forme d'énergie propre s'est développée, faisant de la Somme le **premier département français** en termes de **puissance installée en éolien terrestre**.

Un secteur tiré par une croissance mondiale

L'**éolien** connaît **une croissance** de l'ordre de **30 %** depuis une dizaine d'années à l'échelle du globe et se développe fortement en Europe.

La France s'est engagée dans la Loi « Grenelle 1 » à atteindre **23 % d'énergies renouvela-**

cndp

Commission particulière

du débat public

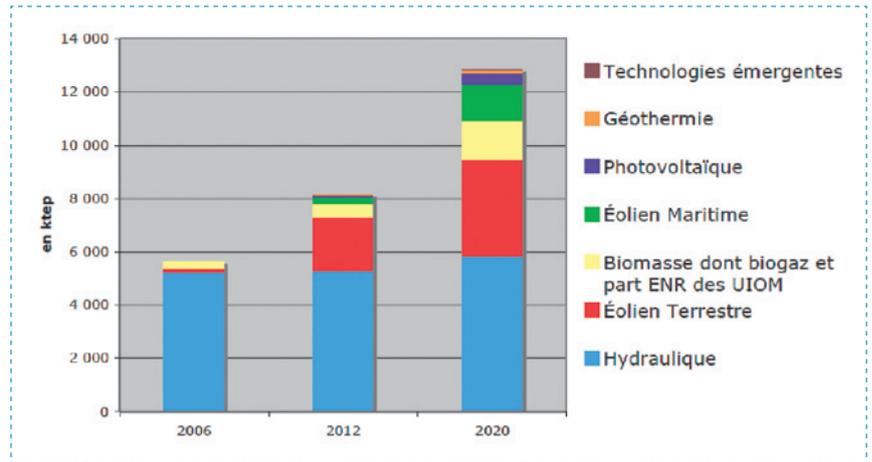
Projet de parc éolien

en mer des Deux Côtes



bles dans sa consommation finale en 2020, ce qui suppose de multiplier par plus de 4 les 4 500 MW installés à fin 2009 pour atteindre 19 000 MW terrestres, auxquels devront s'ajouter **6 000 MW en mer**.

L'arrêté ministériel sur la Programmation Pluriannuelle des Investissements de Production Electrique du 15 décembre 2009 a repris ces objectifs.

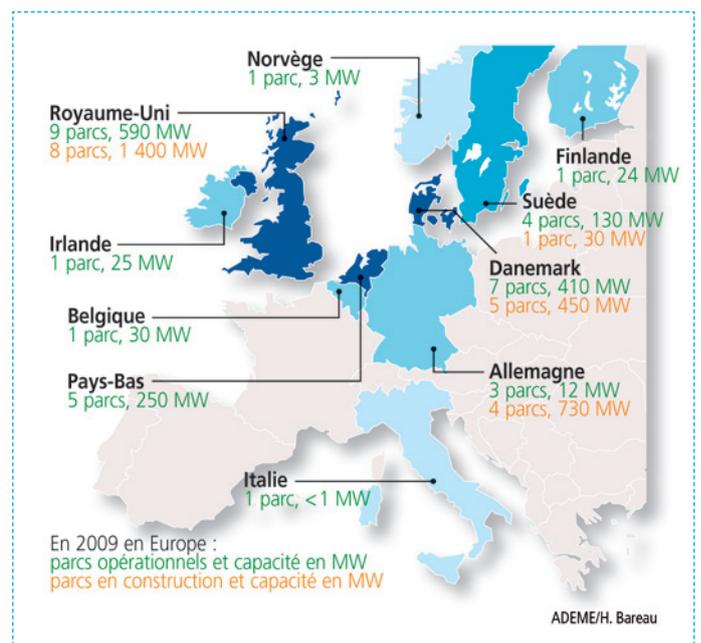


Source : PPI production électrique du 15/12/09

L'éolien en mer est complémentaire de l'éolien terrestre

L'éolien en mer présente des avantages en termes de production électrique et vient en complément de l'éolien terrestre, avec des objectifs adaptés aux possibilités d'implantation, particulièrement favorables, sur le territoire français, face aux côtes normandes-picardes, en regard des technologies de fondations disponibles à ce jour et dans un avenir proche.

Nos voisins nord-européens ont déjà installé sur leurs façades maritimes 33 parcs pour une puissance de 1 475 MW. 18 parcs supplémentaires sont en construction pour une puissance de 2 610 MW.



Des enjeux en termes d'emploi

L'éolien terrestre et en mer est porteur de perspectives d'activités économiques qui sont amplifiées par l'existence conjuguée de ces deux modes d'implantation complémentaires. Différents ratios existent pour déterminer les emplois que les parcs éoliens en mer peuvent créer et il conviendra d'affiner les prévisions spécifiques au projet.

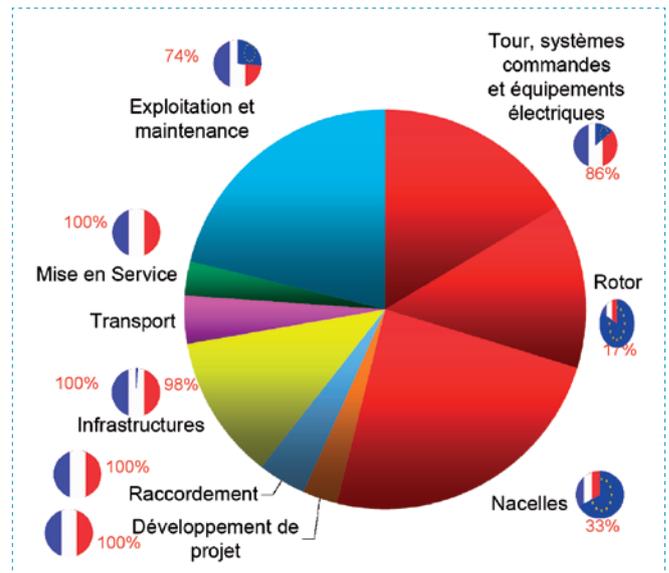
Pour l'éolien terrestre 1 MW fabriqué et installé par an crée :

Fabrication : 12,5 emplois
Installation : 1,2 emploi direct
Etudes, raccordement, exploitation : 1,3 emploi direct
Maintenance : 0,4 emploi

Source : MEEDEM

Certaines opérations sont spécifiques à l'éolien en mer.

Il s'agit du pré-assemblage, de la pré-fabrication et du stockage des fondations, de l'acheminement local sur le lieu d'implantation, de l'installation en mer et du raccordement électrique en mer. Certaines de ces opérations nécessitent en amont la construction de navires spécialisés.



Source : Présentation Nordex France, 4 mai 2010, CCI LNP

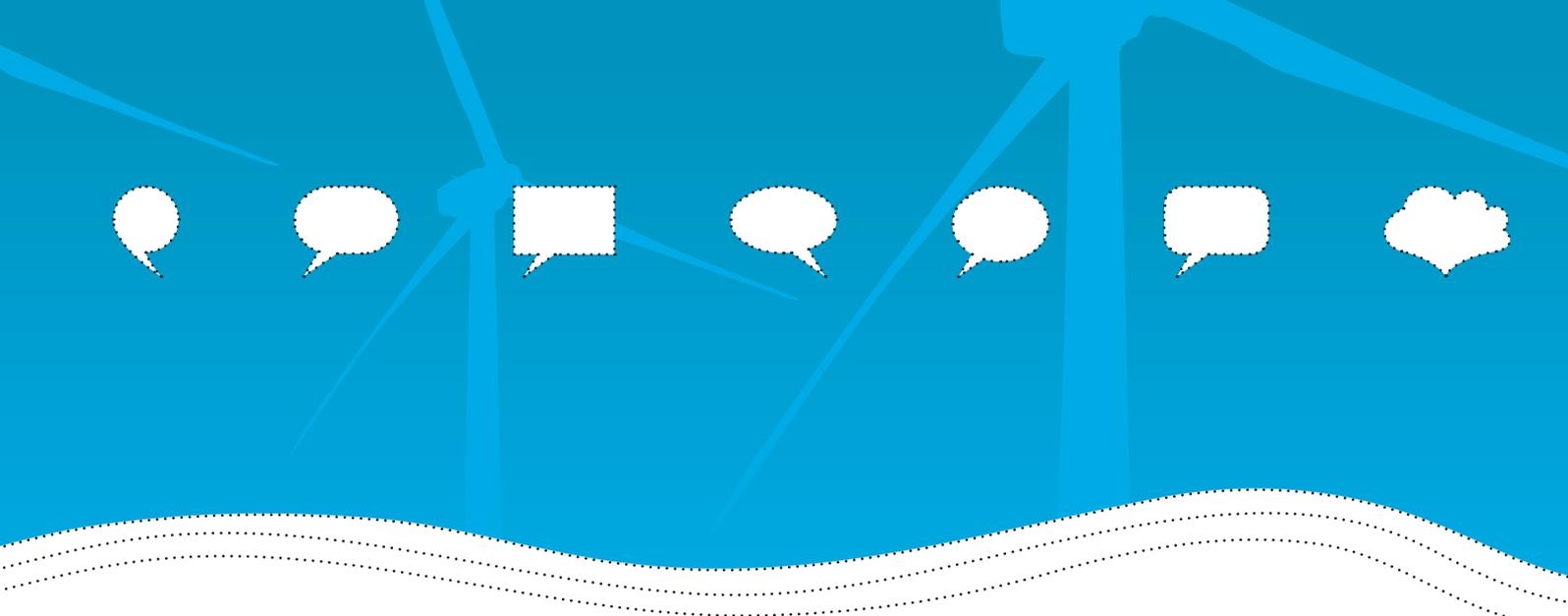
Des exemples existent de part locale significative dans les projets éoliens réalisés en France et doivent inspirer les nouveaux projets sur notre territoire.

C'est le cas de la société Nordex dont **65 % de la valeur ajoutée** des parcs éoliens français est **réalisée en France**.

Nous pensons que les emplois se multiplieront à mesure que la filière éolienne augmentera son taux de pénétration dans le bouquet énergétique français.

Une possibilité de diversification industrielle

La profession éolienne a lancé en fin d'année 2009 une démarche pour répertorier les possibilités de diversification industrielle dans l'éolien en France. L'étude « **Windustry, l'éolien se tourne vers les savoir-faire français** », du 31 mars 2010 recense 150 entreprises françaises intéressées par l'éolien. Celle-ci concerne les 11 éléments principaux constituant une grande éolienne.



La CCI Littoral Normand-Picard, un acteur engagé dans le développement des Energies Renouvelables

Le 4 mai 2010 a été organisée à la Pépinière Energies Renouvelables, unique en France, située à Oust-Marest (Somme) une rencontre exceptionnelle qui a rassemblé en un même lieu 140 personnes, dont les dirigeants des principaux grands turbiniers éoliens européens, de grands équipementiers éoliens internationaux d'origine française, et des PME/PMI principalement de Picardie, Haute-Normandie et du Nord Pas de Calais qui souhaitent commencer ou continuer de développer à partir de la France des produits manufacturés pour le marché éolien mondial, dont français.

LES DEUX OBJECTIFS

- Rendre visible et compréhensible la filière éolienne et le potentiel de marché pour les entreprises locales françaises
- Offrir la possibilité aux entreprises de se faire connaître auprès des donneurs d'ordres européens

La rencontre a notamment mis en évidence que certains acteurs français positionnés sur ce marché ont commencé à déployer leurs efforts dès les années 1980 et que certains revendiquent une part de marché mondial sur certains produits hautement techniques de près de 30 % avec un taux d'exportation pouvant aller jusqu'à 98 %.

Ce marché exigeant requiert innovation, compétitivité, réactivité, certification qualité et pugnacité commerciale.

Il constitue une possibilité pour des secteurs d'activité tels que la métallurgie, la chaudronnerie, la mécanique, les matériaux composites, les applications électriques et les automatismes.

Grâce à des portails nationaux et régionaux dédiés, les industriels pourront se faire connaître des donneurs d'ordres afin de se positionner sur des marchés de moyen et de long terme.

Cette rencontre constitue un point de départ d'une dynamique locale qui se poursuivra, notamment avec l'accompagnement déterminé de la CCI Littoral Normand-Picard pour faire profiter notre bassin de vie local des emplois générés par ces nouvelles infrastructures de production d'énergie.

Position de la CCI Littoral Normand Picard sur le projet éolien des 2 Côtes

Acteur du développement économique de son territoire, la CCI Littoral Normand-Picard se déclare favorable à l'implantation du Parc éolien en mer des Deux Côtes dans le respect des intérêts légitimes des usagers de la mer, prioritairement des pêcheurs avec une implantation optimisée pour préserver l'attrait touristique de nos côtes poursuivra son action pour contribuer à la création sur le littoral normand-picard d'une véritable filière Energies Renouvelables qui inclue pleinement, mais ne se limite pas au Grand Eolien terrestre et maritime.